



# COMITE DU DEVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint  
des

Conseils des Gouverneurs de la Banque mondiale  
et du Fonds monétaire international

sur le

transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**DC2006-0001**

Le 27 mars 2006

## AVIS DE RÉUNION

La 73<sup>e</sup> réunion du Comité du développement se tiendra le dimanche 23 avril 2006, à partir de 9 heures, dans l'Auditorium Preston situé dans le bâtiment principal de la Banque mondiale, à Washington.

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE<sup>1</sup>

- I. Énergie propre et développement : vers un cadre d'investissement
- II. Rapport de suivi mondial 2006 : Renforcement de la responsabilité partagée – Aide, commerce et gouvernance

### Rapports d'information :

- III. La politique budgétaire : un instrument de croissance et de développement – Rapport d'étape
- IV. Le commerce : programme de développement de Doha et aide à la facilitation des échanges : Hong Kong et au-delà – Rapport d'avancement
- V. Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) : liste limitative des pays susceptibles de bénéficier de l'Initiative

---

<sup>1</sup> Avant la réunion, le Président de la Banque mondiale et le Directeur général du Fonds monétaire international présenteront chacun une déclaration sur les thèmes inscrits à l'ordre du jour et d'autres points.

À cette occasion, le Comité ne se réunira qu'une seule fois – de 9 heures à 13 heures. La réunion sera suivie par un déjeuner offert aux membres du Comité par le Président (de 13 heures à 14 heures 45) dans la salle MC13-121 située dans le bâtiment principal de la Banque mondiale.